



Publié le 29 septembre 2026

## Délibération du Conseil Municipal du 28 septembre 2026

### Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 17

Pouvoirs : 0

Votants : 17

Date de Convocation du Conseil Municipal :

22 septembre 2026

L'an deux mil vingt six, le vingt-huit septembre à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Aymeric GIRARDON, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Alain BENISTY, Jean-Pierre BLANCHARD, Isabelle BONNET, Olivier CHAMBE, Delphine CHARVIEUX, Raphaël DELOIN, Eva DRUT, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Jean-Michel GOLFIER, Jérôme JEANPIERRE, Elvine LEON, Karine LORENZO, Caroline MIRANDA, Léo MOLINIE, Magali PICARD et Sophie VERCHERE.

Excusés : Rémi BROSSIER et Vincent PEYRE.

### **2026-64 Délibération relative à la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2025 transmis par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues**

**Rapporteur : Jean-Pierre BLANCHARD**

Les 68 prélèvements effectués en 2025 ont témoigné de la bonne qualité de l'eau distribuée par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues (SIEVA) et ont obtenu 100 % de conformité. Le rendement du réseau reste stable à 87,8 %. Les pertes représentent 2,0 m<sup>3</sup>/jour/km.

Les travaux de renouvellement des canalisations se sont poursuivis pour atteindre 3 788 mètres linéaires de réseau. Il reste 31 branchements au plomb à supprimer.

Le prix du mètre cube d'eau acheté au Syndicat Mixte d'Eau Potable Saône Turdine a augmenté (0,462 €).

Le Syndicat a poursuivi ses investissements pour 2 millions d'euros et diminué son niveau d'endettement (- 17%).

Les collectivités adhérentes ont vu leur cotisation augmenter de +3,3 %.

Le coût pour les habitants est de 3,10 € TTC/m<sup>3</sup>, avec une consommation moyenne par habitant de 108 m<sup>3</sup>/an (+1.4 % par rapport à 2024). Le nombre d'abonnés a légèrement augmenté de 1,5 % et représentent 21 071 compteurs.

Enfin, les « ventes en gros » à la Métropole représentent 20% des volumes achetés au Syndicat Saône Turdine avec l'alimentation des communes de La Tour de Salvagny, Lissieu et Quincieux.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles D 2224-1 à D 2224-5,

VU le rapport annuel sur le prix et la qualité du Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues pour l'année 2025,

CONSIDERANT que le rapport annuel sur le prix et la qualité du SIEVA doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération,

CONSIDERANT la nécessaire information du public,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- **DE PRENDRE** acte de la présentation du rapport du SIEVA pour l'année 2025.

Le Maire  
Aymeric GIRARDON

The image shows a blue circular official stamp of the 'Commune de Fleuriac-sur-Loire'. The stamp contains the text 'COMMUNE DE FLEURIAC SUR LOIRE' and '17120'. A blue ink signature is written over the stamp.

La secrétaire de séance  
Delphine CHARVIEUX

The image shows a blue ink signature of Delphine Charvieux.